

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mardi 18 mars 2025, à 19 h 00, dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, av. Fielding, à Montréal.

Commissaires présents :

M. Joe Ortona, président
M. James Kromida, vice-président
M^{me} Maria Corsi, commissaire
M^{me} Chelsea Craig, commissaire
M. Julien Feldman, commissaire
M^{me} Jessica Houde-Woytiuk, commissaire parent
M^{me} Paula Kilian, commissaire
M^{me} Julie Kristof, commissaire parent
M. Pietro Mercuri, commissaire
M^{me} Sharon Nelson, commissaire
M^{me} Susan Perera, commissaire
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M^{me} Merika Ramundo, commissaire parent
M^{me} Jennifer Rutt, commissaire parent
M^{me} Paola Samuel, commissaire

Commissaires non présents :

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale – via TEAMS

M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur – ouest
M^{me} Darlene Kehyayan, directrice de secteur – est
M^{me} Angela Spagnolo, directrice de secteur – SEAFP
M. Mario Cardin, directeur, Ressources matérielles
M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M^{me} Diana Nguyen, directrice adjointe, Ressources matérielles
M^{me} Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves
M^{me} Marilyn Ramlakhan, directrice adjointe, Ressources humaines
M^{me} Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs
M^e Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques
M. Charalambos Thomas, Services des technologies de l'information
M^{me} Angela Vaudry, directrice adjointe, Ressources humaines
M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<u>Reconnaissance du territoire</u> Nous tenons/je tiens à souligner que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka*. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtiá:ke*, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres. En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons : • à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada; • à célébrer les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations; • à écouter et amplifier les voix des peuples autochtones; • et à nouer des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.
2.	<u>Remise de la Médaille du couronnement du roi Charles III au directeur général Nicholas Katalifos</u> Une Médaille du roi Charles III sera remise au directeur général Nicholas Katalifos par l'Honorable Leo Housakos. En mai 2023, un programme de médailles a été annoncé pour marquer le couronnement de Sa Majesté le roi Charles III. Ce programme prévoit l'attribution de 30 000 Médailles du couronnement à ceux « qui ont apporté une contribution importante au pays, à une province, à un territoire, à une région ou à une collectivité, ou qui ont accompli à l'étranger une réalisation exceptionnelle ayant fait grand honneur à notre pays ». La Médaille du couronnement du roi Charles III est un moyen de rendre hommage à des personnes exceptionnelles de tous âges et de tous horizons qui se sont distinguées au sein de leur communauté, de leur province ou de leur territoire, ou qui ont réalisé à l'étranger des actions remarquable honorant le Canada. Félicitations à notre directeur général!
3.	<u>Prix d'excellence en français Robert A. Peck</u> Robert Alfred Peck était à l'emploi de l'ancienne Commission des écoles protestantes du Grand Montréal. Il a été enseignant, responsable de département, surintendant de français et directeur adjoint de l'école secondaire Riverdale avant de prendre sa retraite en 1970. Il est coauteur du manuel d'enseignement du français, langue seconde, intitulé « Le français pratique », qui fut une référence incontournable dans les écoles protestantes du Québec pendant plus de 20 ans. Un éducateur de longue date l'a décrit comme étant « l'un des meilleurs enseignants de français qu'il ait connus. » Les membres de la famille de M. Peck avait demandé à notre commission scolaire d'instituer un prix en leur nom, ce qui a été fait en mai 2002. Le prix a été décerné pour la première fois en décembre 2002 et M. Peck était présent pour remettre le prix aux élèves. Il est décédé en février 2006 à l'âge de 92 ans. Ce prix est décerné chaque année à un ou plusieurs élèves finissants de la CSEM ayant obtenu la meilleure note en français, langue seconde.

	Les 13 lauréates et lauréats suivants ont obtenu la note de 100 % et se sont mérités ce prix pour 2023-2024 : <u>ACADÉMIE ROYAL WEST</u> Brad Coleman Marlena Long Sae Ah-Park Sophie Iny David Sun Gabrielle Pomerleau Kate Ye Madeleine Henin Levine Mia Riggi Sarah Angelica Buchignani <u>ÉCOLE SECONDAIRE WESTMOUNT</u> Gianna Clara Kim <u>ÉCOLE SECONDAIRE OUTREACH</u> Kasey Partington <u>ÉCOLE SECONDAIRE M.I.N.D.</u> Anaïs Mark <u>COLLÈGE VINCENT MASSEY</u> Sophie Béliveau Sofia Bilotto Hailey Di Spirito Sarah Fraga Paolo Oliverio Maëva Pagé Elizabeth Poulin Giannouli F. Ragusa Edmond Renaud Kayla Sarkis
4.	<u>Nomination de Jamal (Anthony) Coleman à titre d'Élève du mois</u> L'Élève du mois de mars est Jamal (Anthony) Coleman, en 4^e secondaire à l'Académie LaurenHill à Saint-Laurent. Jamal est un élève dévoué et accompli qui excelle dans ses études et possède un sens exceptionnel du leadership et de l'innovation. Il a récemment obtenu une bourse complète pour le prestigieux programme STIAM de l'Académie Shad, un programme hautement compétitif qui encourage l'innovation dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie, des arts et des mathématiques. Son aptitude pour la programmation lui a valu des prix lors de concours antérieurs et sa passion pour l'entrepreneuriat a permis à son équipe de remporter le prix de l'entrepreneuriat Fusion Jeunesse ainsi que plusieurs prix RoboCup. En dehors de ses études, Jamal est un élève brillant et un leader actif au sein de la communauté de LaurenHill, où il occupe le poste de secrétaire de l'exécutif du conseil des élèves. Son engagement à la fois dans ses études et auprès de ses pairs fait de lui un véritable modèle. Félicitations à Jamal!
5.	<u>Période de questions</u> Le président, M. Joe Ortona, lit et répond aux questions de M. Chris Eustace concernant les points suivants : ➤ Les compressions budgétaires visant la CSEM s'élèvent à 2,6 millions de dollars. Quelles sont les coupures effectuées par la CSEM jusqu'à présent et quelles sont les autres réductions prévues par la commission d'ici la fin du mois? ➤ Étant donné que la CSEM investit considérablement dans son adhésion à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, le président Ortona pourrait-il préciser les avantages pédagogiques et culturels qui en découlent pour les salles de classe et les écoles de la CSEM?
	M^{me} Jessica Houde-Woytiuk quitte la réunion à 19 h 30 et revient à 19 h 36.

6.	<u>Adoption de l'ordre du jour</u> IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification. Vote : 15-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 25-03-18-6</u>
7.	<u>Adoption du procès-verbal</u> <u>7.1. Réunion ordinaire du conseil du 4 février 2025</u> IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MERIKA RAMUNDO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 4 février 2025 soit adopté sans modification. Vote : 15-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 25-03-18-7</u>
8.	<u>Affaires relevant du procès-verbal</u> Aucune affaire découlant du procès-verbal.
9.	<u>Rapport du président</u> Présentation du président, M. Joe Ortona : ➤ M. Ortona confie son rapport au directeur général.
10.	<u>Rapport du directeur général</u> Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos : ➤ Le ministère de l'Éducation du Québec a désigné la semaine du 17 au 21 mars comme étant la Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation. Dans la foulée des activités qui se déroulent à la grandeur du réseau de la CSEM, une présentation spéciale animée par le conférencier Svens Telemaque se tiendra le mercredi 19 mars à l'école primaire Westmount Park. Le ministre de l'Éducation du Québec, Bernard Drainville, a préparé des messages vidéo que nous avons présentés à nos élèves et que nous afficherons sur notre site Web. Merci aux membres de l'équipe des Services aux élèves qui n'ont eu qu'une semaine pour organiser cette campagne de sensibilisation. Bravo pour l'excellent travail. ➤ Des cas de rougeole sont actuellement signalés dans différentes régions du Québec. La rougeole étant en recrudescence dans plusieurs pays du monde, les voyageurs pourraient contracter la rougeole lorsqu'ils séjournent à l'étranger et être à l'origine d'une épidémie au Québec à leur retour. La rougeole est une maladie respiratoire très contagieuse qui peut entraîner de nombreuses complications et des conséquences graves. Au Canada, une personne sur 3 000 décède des suites de la rougeole. Il n'existe pas de traitement spécifique pour cette maladie, mais elle peut être évitée grâce à la vaccination. Il s'agit en effet du meilleur moyen de se protéger. Une communication à ce sujet a été transmise à l'ensemble du personnel et des élèves. ➤ La semaine dernière, le D^r Christopher Labos a de nouveau pris la parole dans l'enceinte de son ancienne école secondaire, l'Académie Lauren Hill. Il a été bien accueilli et les élèves ont vraiment apprécié sa présentation. ➤ La chorale de la CSEM célèbre cette année son 45^e anniversaire. Pour l'occasion, la chorale a commandé à Marie-Claire Saindon, compositrice montréalaise de renommée internationale, une pièce qui sera interprétée en grande première lors du Concert gala du printemps, événement annuel qui se tiendra le 3 mai à la salle Oscar Peterson. Le chœur sera accompagné par la pianiste Anne-Marie Denoncourt, ainsi que par un quatuor à cordes et la percussionniste Kristie Ibrahim. Les billets seront mis en vente à la mi-mars. ➤ Les sphères de la robotique, de l'informatique, du numérique et de l'art ont convergé une fois de plus à l'occasion de la 24^e édition de la Compétition de robotique CRC : TakTik 2025. Du 19 au 22 février,

	après des mois de préparation assidue, 30 écoles secondaires et collèges se sont affrontés pour démontrer leur maîtrise de la robotique et de la stratégie au Centre de carrières St. Pius X, à Ahuntsic. M. Katalifos était présent aux côtés d'autres administrateurs et directions d'école. Il s'est dit fort impressionné par la qualité du travail accompli par nos élèves. ➤ Le CF Montréal a annoncé la signature d'Owen Graham-Roache, élève de l'Académie Quebec Virtual de la CSEM. Joueur formé localement, il s'agit d'un premier contrat professionnel pour les saisons 2025 et 2026, assorti d'une option pour 2027, 2028 et 2029. Nous nous réjouissons de le voir poursuivre son développement au niveau professionnel. Nous tenons à le féliciter. C'est un grand honneur d'accéder aux rangs professionnels. ➤ Chai Lifeline, organisme dédié aux enfants atteints de cancers et d'autres maladies, organise un gala de collecte de fonds le 1^{er} avril au cours duquel le titre de « parent de l'année » sera décerné à Julie Kristof, commissaire parent de la CSEM. Félicitations Julie pour cet honneur bien mérité! ➤ Le Centre d'éducation des adultes Galileo organisera un spectacle-bénéfice d'humour le samedi 29 mars à 19 h 30 à l'école secondaire Laurier Macdonald située au 7355, boulevard Viau à Saint-Léonard. Les billets sont en vente pour la modique somme de 40 \$. Tous les profits réalisés permettront de soutenir les précieux services offerts par le Centre. Pour en savoir plus, consultez notre infolettre Pleins feux sur Fielding. ➤ Les enseignants du programme de mécanique automobile du Centre de formation professionnelle Laurier Macdonald, soit Edward (Ted) Mackay, Frank Di Tirro et Dino Buontempo, ont récemment pris part à une visite VIP du centre TAG E-Karting & Amusement à la Plaza Sainte-Thérèse dans le cadre du lancement de la prochaine génération de simulateurs de course, une expérience enlevante! Le pilote québécois de course automobile Alex Tagliani était présent pour le dévoilement de cette nouveauté. Félicitations pour leur participation à cet événement!
11.	<u>Homage à Sharon Nelson nommée Black Changemaker en 2024 par la CBC</u> ATTENDU QUE la Commission scolaire English-Montréal valorise la diversité; ATTENDU QUE la Commission scolaire English-Montréal valorise l'apport des membres de la communauté de la CSEM; ATTENDU QUE M^{me} Sharon Nelson s'est distinguée par son travail en tant que vice-présidente de l'Association jamaïcaine de Montréal, un organisme voué au développement de la communauté jamaïcaine de Montréal; ATTENDU QUE M^{me} Sharon Nelson est directrice adjointe du programme de maîtrise en administration des affaires pour cadres de l'École de gestion John-Molson à l'Université Concordia et qu'elle met ses connaissances et ses compétences au service d'un activisme qui aide les communautés à être plus résilientes et inclusives; ATTENDU QUE M^{me} Sharon Nelson a récemment été reconnue parmi les <i>Black Changemakers</i> par la CBC; IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE M^{me} Sharon Nelson soit reconnue publiquement par le conseil des commissaires de la CSEM pour son travail extraordinaire à titre de <i>Black Changemakers 2024</i> et qu'elle reçoive un témoignage public de remerciement. Vote : 15-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 25-03-18-11</u>
12.	<u>In Memoriam</u> <u>12.1. Hommage en mars 2025</u> ATTENDU QUE la commission scolaire valorise l'apport des membres de son personnel; ATTENDU QUE la commission scolaire souhaite prendre officiellement acte du décès de membres de sa grande famille d'employés;

	IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE la commission scolaire souligne avec regret le décès de : Carole Caron, enseignante à la retraite, école Royal Vale et qu'un message de condoléances soit adressé à la famille endeuillée. Vote : 15-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 25-03-18-12.1</u>
13.	<u>Pour consultation</u> <u>13.1. Proposition d'abrogation de la politique PS-2 – Langue d'enseignement du programme d'éthique et de culture religieuse</u> ATTENDU QUE la politique PS-2 – Langue d'enseignement du programme d'éthique et de culture religieuse (ECR) a été adoptée par la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) le 25 avril 2012, conformément à la résolution n° 12-04-25-13; ATTENDU QUE chaque service est responsable de la révision et de la mise à jour des politiques et procédures relevant de sa compétence; ATTENDU QUE les politiques et procédures doivent être révisées sur une base régulière afin de refléter les modifications apportées à la législation, notamment la <i>Loi sur l'instruction publique</i> et le Régime pédagogique; ATTENDU QUE la politique PS-2 relative à la langue d'enseignement du programme ECR n'est plus pertinente ni applicable en raison de l'instauration du programme Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) et qu'il est donc nécessaire de l'abroger; ATTENDU QUE conformément aux articles 96.25, 110.13 et 183 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, la proposition d'abrogation de la politique PS-2 – Langue d'enseignement du programme d'éthique et de culture religieuse (ECR) doit être transmise aux fins de consultation officielle au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) et au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM); ATTENDU QUE la date de fin de la consultation auprès des comités sera de TRENTE (30) jours suivant la date de la présente réunion du conseil; IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la proposition d'abrogation de la politique PS-2 – Langue d'enseignement du programme d'éthique et de culture religieuse (ECR) soit approuvée et transmise, aux fins de consultation, au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) et au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM). IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les résultats de cette consultation soient acheminés à Nathalie Lauzière, secrétaire générale de la CSEM, au plus tard le 22 avril 2025, conformément à la documentation soumise lors de la réunion. Vote : 15-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 25-03-18-13.1</u> <u>13.2. Proposition d'abrogation de la politique PS-4 – Rapports d'évaluation</u> ATTENDU QUE la politique PS-4 – Rapports d'évaluation a été adoptée par la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) le 27 juin 1984, conformément à la résolution n° 84-06-27-8.10;

ATTENDU QUE chaque service est responsable de la révision et de la mise à jour des politiques et procédures relevant de sa compétence;

ATTENDU QUE les politiques et procédures doivent être révisées sur une base régulière afin de refléter les modifications apportées à la législation, notamment la *Loi sur l'instruction publique* et le Régime pédagogique;

ATTENDU QUE les rapports d'évaluation et périodes ont été établis par le ministère de l'Éducation depuis l'année scolaire 2011-2012, ce qui fait que la politique PS-4 n'est plus pertinente ni applicable;

ATTENDU QUE conformément aux articles 96.25, 110.13 et 183 de la *Loi sur l'instruction publique*, la proposition d'abrogation de la politique PS-4 – Rapports d'évaluation doit être transmise aux fins de consultation officielle au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) et au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM);

ATTENDU QUE la date de fin de la consultation auprès des comités sera de TRENTE (30) jours suivant la date de la présente réunion du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la proposition d'abrogation de la politique PS-4 – Rapports d'évaluation soit approuvée et transmise, aux fins de consultation, au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) et au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM).

IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les résultats de cette consultation soient acheminés à Nathalie Lauzière, secrétaire générale de la CSEM, au plus tard le 22 avril 2025, conformément à la documentation soumise lors de la réunion.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-03-18-13.2

13.3. Proposition d'abrogation de la politique PS-13 – Sécurité en matière d'éducation physique

ATTENDU QUE la politique PS-13 – Sécurité en matière d'éducation physique a été adoptée par la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) le 16 décembre 1998, conformément à la résolution n° 98-12-16-9;

ATTENDU QUE chaque service est responsable de la révision et de la mise à jour des politiques et procédures relevant de sa compétence;

ATTENDU QUE les politiques et procédures doivent être révisées sur une base régulière afin de refléter les changements en matière de gouvernance et garantir leur conformité avec la *Loi sur l'instruction publique* et le Régime pédagogique;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de chaque école est responsable de la mise en place des codes de vie et des mesures de sécurité internes de l'école, y compris les codes vestimentaires;

ATTENDU QUE certaines instructions de la politique PS-13 sont obsolètes et ne reflètent plus les pratiques ou les besoins actuels;

ATTENDU QUE conformément aux articles 96.25, 110.13 et 183 de la *Loi sur l'instruction publique*, la proposition d'abrogation de la politique PS-13 – Sécurité en matière d'éducation doit être transmise aux fins de consultation officielle au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) et au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM);

	ATTENDU QUE la date de fin de la consultation auprès des comités sera de TRENTE (30) jours suivant la date de la présente réunion du conseil; IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la proposition d'abrogation de la politique PS-13 – Sécurité en matière d'éducation soit approuvée et transmise aux fins de consultation au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) et au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM). IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les résultats de cette consultation soient acheminés à Nathalie Lauzière, secrétaire générale de la CSEM, au plus tard le 22 avril 2025, conformément à la documentation soumise lors de la réunion. Vote : 15-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 25-03-18-13.3</u>
14.	<u>Tarification relative à la location d'installations du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026</u> ATTENDU QUE la politique BG-7 – Organisations externes – Politique et structure de location des locaux de la Commission exige une révision annuelle des tarifs de location et propose des changements pour l'année suivante; ATTENDU QUE des frais supplémentaires pourraient s'appliquer pour des raisons sanitaires dans des circonstances particulières; IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les tarifs de location pour l'utilisation des installations de la commission scolaire par des organismes externes au cours de l'année scolaire 2025-2026 soient augmentés de 2,4 %, tel que décrit dans la documentation soumise à la présente réunion, et soient appliqués à toutes les installations de la Commission scolaire English–Montréal. Vote : 15-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 25-03-18-14</u>
15.	<u>Code d'éthique de la CSEM (2025) – HR-11.1</u> ATTENDU QUE la <i>Loi visant à renforcer la protection des élèves concernant notamment les actes de violence à caractère sexuel</i> (2024, chapitre 9) a introduit une nouvelle obligation, entrée en vigueur le 5 mars 2025, prévue à l'article 258.0.1. de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> (chapitre I-13.3) pour un centre de services scolaire et/ou une commission scolaire et à l'article 54.0.1. de la <i>Loi sur l'enseignement privé</i> (chapitre E-9.1) pour un établissement d'enseignement privé, de se doter d'un code d'éthique, selon la forme prescrite par le ministre; ATTENDU QUE ce code d'éthique s'applique aux membres de leur personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être régulièrement en contact avec eux; ATTENDU QUE chaque organisme scolaire doit adopter un code d'éthique qui doit comprendre les différentes sections, incluant le contenu de celles-ci, prévues au code d'éthique selon la forme prescrite par le ministère de l'Éducation et que, par conséquent, ces sections ne peuvent être modifiées en tout ou en partie, ni retirées; ATTENDU QU'il demeure cependant possible pour un organisme scolaire de prévoir tout autre élément au code d'éthique jugé pertinent eu égard aux réalités de son organisation; ATTENDU QUE le code d'éthique doit être adopté au plus tard le 5 avril 2025, être publié sur le site Web de l'organisme scolaire et être rendu autrement accessible à quiconque lui en fait la demande; ATTENDU QUE le Code d'éthique HR-11 de la CSEM adopté en 1995, par résolution n° 95-03-29-6, est devenu obsolète et doit donc être abrogé;

	IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JULIEN FELDMAN QUE le Code d'éthique (2025) HR-11.1 proposé soit adopté, tel que décrit dans la documentation soumise à la réunion. IL EST DE PLUS PROPOSÉ QUE ledit code d'éthique soit publié sur le site Web de la CSEM et rendu accessible à quiconque en fait la demande. IL EST ENCORE DE PLUS PROPOSÉ QUE l'ancien Code d'éthique HR-11 de la CSEM, adopté en 1995, soit abrogé en conséquence. Un amendement a été proposé par M^{me} Maria Corsi pour reporter ce point et le soumettre au comité de gouvernance et d'éthique. Vote : 14-1-0. Motion adoptée. (M^{me} Jessica Houde-Woytiuk a voté contre) <u>Résolution n° 25-03-18-15</u>
16.	<u>Compressions budgétaires du MEQ 2024-2025</u> ATTENDU QUE, en vertu de l'article 277 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> (Chapitre I-13.3), la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) a adopté, le 9 juillet 2024, son budget de fonctionnement, de service de la dette et d'investissement pour l'année scolaire 2024-2025; ATTENDU QUE, le 13 décembre 2024, la CSEM a reçu une lettre du ministère de l'Éducation (MEQ), Bureau de la sous-ministre, indiquant que le MEQ prenait des mesures pour respecter son budget d'ici le 31 mars 2025; ATTENDU QUE, en conséquence, une mesure gouvernementale est mise en œuvre pour l'application d'un effort de réduction budgétaire de 2 596 528,12 \$ par la CSEM; ATTENDU QU'un exercice a été réalisé avec la direction générale et les directions de tous les services pour tenir compte de cette réduction budgétaire dans le budget annuel 2024-2025, le tout sans affecter les services aux élèves, les allocations aux écoles et aux centres, les opérations des écoles et des centres, ainsi que les services centralisés aux écoles et aux centres; ATTENDU QUE les commentaires reçus du comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) ont été prises en considération; IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les compressions budgétaires 2024-2025 proposées par le MEQ soient approuvées, tel qu'indiqué dans la documentation soumise lors de la réunion. Vote : 15-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 25-03-18-16</u>
17.	<u>Rapport du directeur général – selon le Règlement n° 10 – Délégation de pouvoirs</u> Ce point est présenté par le directeur général, M. Nicholas Katalifos, à titre d'information.
18.	<u>Correspondance</u> <u>18.1. Résolution de l'Arrondissement de Saint-Léonard, Ville de Montréal, pour les Journées de la persévérance scolaire 2025</u> Ce point est présenté à titre d'information.
19.	<u>Rapports des comités</u> <u>19.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)</u> Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Julie Kristof : ➤ Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport.

19.2 Comité consultatif de transport et sécurité

Point présenté par le président du comité, M. Pietro Mercuri :

- M. Mercuri a souhaité la bienvenue à M^{me} Susan Perera en tant que nouvelle vice-présidente du comité.
- Le comité a reçu une mise à jour sur l'application M-Transport. À l'heure actuelle, seize de nos écoles utilisent l'appli M-Transport.
- Une discussion a eu lieu concernant les données budgétaires définitives pour 2023-2024. Au lieu du déficit prévu de 13 000 \$, nous avons terminé l'année avec un surplus de 1 072 000 \$. De ce montant, la CSEM a conservé 892 648 \$ et le solde a été transféré au Ministère. Pour le budget 2024-2025 de l'année courante, nous avons prévu un surplus de 25 568 \$; toutefois, une autre berline est nécessaire pour la moitié de l'année et cela coûtera environ 20 000 \$, ce qui laisse un surplus de 5 000 \$.
- Quelques éléments d'information ont été reçus à la dernière réunion, notamment une étude menée par la firme de recherche IRIS à la demande du gouvernement du Québec. L'étude fait état d'une augmentation marquée du nombre de problèmes dans les services d'autobus scolaires entre les années 2022 et 2024 en raison du manque d'effectifs et de conflits avec le personnel. Le rapport indique également que le reste du Canada préfère que les établissements publics aient leur propre flotte de véhicules, alors qu'au Québec la préférence semble aller aux contrats avec les entreprises de transport. Le rapport recommande que les établissements publics privilégient posséder leurs propres flottes afin de réduire les problèmes de service à l'avenir. La FTA, l'association à laquelle appartiennent les entreprises de transport, a réagi à ce rapport en déclarant que l'information sur les années présentées dans le rapport n'était pas représentative parce qu'elle faisait suite aux circonstances extraordinaires liées à la pandémie de Covid, qui ont bien sûr augmenté les coûts de carburant et d'entretien, entraînant du coup des répercussions sur les effectifs et les avantages offerts aux employés.
- Les points suivants ont également été discutés :
 - Les besoins d'un groupe de parents à RDP qui demandent un trajet d'autobus particulier;
 - Les conséquences du transfert des élèves de l'école F.A.C.E. sur leur communauté et les enjeux de transport qui y sont liés;
 - La demande en cours de plusieurs familles de RDP afin d'obtenir les services de la STM pour les élèves qui souhaitent fréquenter l'école secondaire Rosemont.

19.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)

Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Merika Ramundo :

- De nombreux délégués ont fait part de leurs préoccupations concernant la modification des routes aux abords des écoles, notamment l'installation de pistes cyclables susceptibles de bloquer les points d'accès à l'école.
- Question à discuter/explorer : Comment les délégués du CPCSEM et le conseil des commissaires peuvent-ils plaider en faveur d'une plus grande consultation de la communauté en ce qui concerne la reconfiguration des routes autour des écoles de la CSEM?
- Merci à la direction de la CSEM d'avoir pris en considération les recommandations du CPCSEM concernant les processus impliqués dans la réalisation du sondage sur les projets éducatifs dans l'ensemble de la commission scolaire. Ces recommandations seront à nouveau présentées par le comité de parents lors du déploiement du sondage dans un an et demi ou deux ans.
- Merci à la haute direction de la CSEM pour sa réponse formelle concernant la mise en œuvre et l'utilisation des adresses électroniques des comptes de service pour les conseils d'établissement dans l'ensemble du système. La haute direction a indiqué qu'elle ne fournira pas les adresses électroniques des conseils d'établissement, pour différentes raisons. Le comité de parents fera un suivi sur ce point à une date ultérieure.
- L'Association des comités de parents anglophones (ACPA), la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRE) se sont associés récemment avec la D^{re} Mélissa Généreux, experte en santé publique de l'Université de Sherbrooke, pour réaliser une deuxième édition du sondage axé sur

le bien-être des familles québécoises. L'an dernier, le sondage a recueilli des données auprès de 11 000 répondants. Voici les principales conclusions du sondage :

- Les résultats liés à la qualité de vie demeurent sous-optimaux pour de nombreux enfants.
 - Le temps passé devant un écran domine le temps libre des élèves du secondaire, ce qui réduit leur participation à d'autres activités.
 - Dès la troisième année, un tiers des enfants sont en ligne, et la connectivité devient la norme au secondaire.
 - L'utilisation des réseaux sociaux et des jeux vidéo continue d'augmenter, ce qui soulève des inquiétudes quant à leur caractère addictif.
 - L'utilisation problématique des écrans doit être surveillée de près, car elle a un impact négatif plus important sur la qualité de vie que le temps total passé devant un écran.
 - L'anxiété sociale, l'intimidation et la discrimination restent des défis majeurs pour les enfants.
- L'ACPA organise une discussion avec les parents concernant le sondage, le 22 avril prochain à 19 h. Les détails sont disponibles sur la page Facebook de l'ACPA.

19.4 Comité de gouvernance et d'éthique

Point présenté par le président du comité, M. Mario Pietrangelo :

- Le comité s'est réuni le 11 février afin d'accorder deux prolongations au commissaire à l'éthique; une troisième prolongation a été accordée par vote électronique.
- Une séance de perfectionnement professionnel a eu lieu pour tous les commissaires, sur les réseaux sociaux. M. Pietrangelo a remercié M. Mike Cohen pour avoir organisé la séance.

19.5 Comité de vérification

Point présenté par la présidente du comité, M^{me} Paula Kilian :

- Le comité de vérification s'est réuni le 19 février 2025. Le comité a reçu le rapport des auditeurs pour 2023-2024 sur les contrôles internes pour les TI et les opérations.
- La responsable de la vérification interne, Markela Zyglakis, a présenté le rapport 2024-2025 sur le plan de vérification.

19.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président du comité, M. Mario Pietrangelo :

- Le comité s'est réuni le 13 mars. Il se penchera sur l'examen du mandat du comité des ressources humaines.
- Le directeur général, M. Katalifos, a présenté les objectifs pour 2024-2025.
- Lors de la prochaine réunion, le comité devrait discuter du nouveau ratio de personnel.

19.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le membre représentant au comité, M. Joe Ortona :

- Le CGTSIM a examiné les appels d'offres pour les produits de nettoyage, les produits d'hygiène ainsi que pour les luminaires, les meubles, les produits chimiques, les produits sanitaires et les tapis d'hiver.
- Le mandat de président était vacant depuis novembre 2024. M. Di Bello a été le seul à se porter candidat et il est le nouveau président élu du CGTSIM. Il occupait le poste de président depuis 2019 et il est également commissaire à la Commission scolaire Lester-B.-Pearson. Félicitations à M. Di Bello pour sa présidence!

19.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

- Rien à signaler, aucun commissaire n'était présent.

20. Rapport des commissaires

Point présenté par le vice-président, M. James Kromida :

- Le D^r Christopher Labos a rendu visite au campus senior de l'Académie Lauren Hill, et ce fut un franc succès. Les élèves étaient captivés par les propos du D^r Labos. Ken Connors de CJAD était sur place et il a agi comme animateur, avec Mike Cohen. Le D^r Labos a parlé de la rougeole, des moyens de l'éviter et de ses causes. M. Kromida a demandé à ce que le D^r Labos rencontre également les jeunes du campus junior. Ce fut un événement exceptionnel qui a eu un grand impact sur les élèves.

Point présenté par la commissaire, M^{me} Sharon Nelson :

- M^{me} Nelson et M. Ortona ont eu l'occasion de rencontrer la conseillère Despina Sourias et la mairesse Gracia Kasoki Katahwa pour parler des voies réservées aux autobus près de l'école St. Monica. Une grande ouverture s'est manifestée quant au souhait de l'arrondissement qui aimerait travailler avec l'école pour examiner les possibilités, car il y a beaucoup de préoccupations. Au moins un accident est survenu et s'est avéré traumatisant pour plusieurs. Cette information a été communiquée au conseil d'établissement qui s'est montré très enthousiaste à ce sujet.
- En collaboration avec l'Association culturelle Star Can et l'Association jamaïcaine, la CSEM a pu participer à l'exposition du Mois de l'histoire des Noirs pour la deuxième année consécutive. Cette année, l'Expo a été présentée dans deux écoles de la CSEM, soit l'Académie Royal West et James Lyng, où nous avons mis en lumière les Noirs montréalais qui ont eu un impact sur la ville. À l'école James Lyng, il y a eu un concours d'art, dont l'œuvre gagnante sera dévoilée lors d'une foire communautaire à André-Laurendeau. Pour Royal West, nous tenons à féliciter et à remercier Makayle Goldsmith, qui a été la force motrice du projet. Un grand merci à la CSEM pour son soutien au rapprochement de l'école et de la communauté.

Point présenté par la commissaire, M^{me} Paula Kilian :

- La directrice du Centre d'éducation des adultes John F. Kennedy, M^{me} Lagodich, était très fière de communiquer les nouvelles suivantes au sujet du programme Sequoia :
 - Les évaluations des élèves ont montré de bons progrès.
 - L'assiduité s'est considérablement améliorée.
 - Le développement émotionnel et social des élèves s'est nettement amélioré.
 - Il y a un changement visible dans la confiance et l'estime de soi chez les élèves.
- Les élèves de 6^e année de l'école primaire Carlyle ont tenu leur exposition annuelle dans le cadre du programme de l'IB.
- Également à l'école primaire Carlyle, le carnaval d'hiver a lieu cette semaine. Une panoplie d'activités amusantes sont prévues et les élèves ont pu déguster du chocolat chaud et de la tarte d'érable sur la neige.
- Le 7 mars, M^{me} Kilian et M. Ortona ont été invités à un concours de robotique FIRST. Le président de l'Ordre professionnel des ingénieurs était sur place. Il était fascinant de voir tous les élèves et nous avons eu le plaisir de rencontrer l'équipe de l'école secondaire Westmount ainsi que M. Leclaire, un enseignant qui était très fier de présenter ses élèves, de nous montrer leur robot et de nous parler du programme. M^{me} Kilian partage ensuite un courriel de M. Leclaire qui décrit le programme. L'équipe, fondée en 2018, porte le nom de West Tech Paladins 7700. Il s'agit de la seule équipe de robotique de la Commission scolaire English-Montréal associée à l'organisation *FIRST Robotics*. *FIRST* signifie *For Inspiration and Recognition of Science and Technology*, un organisme à but non lucratif œuvrant à la promotion des sciences et des technologies auprès des élèves afin de favoriser leur orientation vers des carrières dans des domaines connexes. Les élèves prennent part à des défis d'ingénierie complexes et des jeux stratégiques où ils s'épanouissent dans cet environnement hautement collaboratif. Ils développent des compétences en matière de travail d'équipe, de logique, de communication et de pensée critique, tout en s'amusant et en développant leur confiance en eux. L'école secondaire Westmount offre deux programmes de robotique parascolaires qui se déroulent simultanément : le premier défi technologique, soit notre programme de robotique junior, et le concours FIRST Robotics, notre programme de robotique senior. Chaque année, l'équipe se compose d'environ 27 élèves qui participent à deux compétitions : le premier défi technologique se déroule

entre septembre et février et le concours FIRST Robotics a lieu entre janvier et avril. Dans le cadre du programme STIAM en pleine expansion, nous avons également une classe de robotique en 3^e secondaire qui utilise le défi technologique comme base pour construire des robots, ce qui donne aux élèves l'occasion d'apprendre la programmation et la conception assistée par ordinateur.

Point présenté par la commissaire, M^{me} Chelsea Craig :

- L'école primaire Coronation a célébré son 100^e jour de classe en organisant un défilé dans toute l'école.
- M^{me} Craig a été invitée à assister à la présentation du Mois de l'histoire des Noirs à l'Académie Marymount animée par le représentant communautaire de notre conseil d'établissement, Simeon Pompey. Cette présentation extrêmement émouvante de M. Pompey a fait découvrir aux élèves l'histoire de la traite des esclaves. Les élèves ont pu voir et toucher un grand nombre d'artéfacts. Ce fut extraordinaire d'être invitée à participer à cet événement.
- M^{me} Craig a aussi été invitée à s'exprimer devant le Comité des affaires politiques juives canadiennes en tant que jeune personne qui a accepté de voir sa photo sur une affiche et qui a été élue. C'était vraiment bien de pouvoir parler de cette expérience.
- Enfin, M^{me} Craig a pris un moment pour souligner que le 8 mars était la Journée internationale des femmes, une journée qui célèbre l'apport des femmes et leurs réalisations partout dans le monde. L'éducation a joué un rôle clé dans l'évolution de la façon dont les femmes sont perçues et valorisées dans notre société. L'éducation continue d'être la pierre angulaire des opportunités et du progrès, non seulement pour les femmes, mais pour tout le monde au Québec. La CSEM et les autres commissions scolaires jouent également un rôle essentiel dans la vitalité de la communauté anglophone. Pourtant, bien qu'ils soient le pilier de notre société, les professionnels de l'éducation restent sous-payés et sous-estimés. Il s'agit d'un secteur dominé par les femmes qui, en tant qu'enseignantes, membres du personnel de soutien et préposées aux élèves handicapés, sont souvent considérées comme allant de soi. Au Québec, les femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1940. Nous avons fait des progrès considérables depuis, mais des obstacles subsistent encore. Même aujourd'hui, lorsque de jeunes femmes se mettent au service de leur communauté, certains se sentent insultés à l'idée que nous puissions nous exprimer, avoir du pouvoir ou de l'ambition. Ils ne tardent pas à exprimer leur mécontentement. Il suffit d'aller sur Facebook pour voir comment j'ai été traitée lors des dernières élections et comment d'autres femmes continuent d'être traitées en politique, et pas seulement par des hommes. Les femmes qui soutiennent les femmes, c'est une réalité. Il n'est pas facile d'inscrire son nom sur un bulletin de vote ou de mettre son visage sur une affiche, et on vous rappelle tous les jours qu'il y a des gens qui ne sont pas d'accord avec cela, même en 2025. M^{me} Craig est extrêmement fière de servir aux côtés de femmes aussi fortes et d'alliées aussi dévouées. Je vous remercie de mener le bon combat et je souhaite à chacune d'entre vous une bonne Journée internationale des femmes!

Point présenté par le commissaire, M. Mario Pietrangelo :

- M. Pietrangelo n'a pas pu y participer cette année, mais le 24 février, le Centre de formation professionnelle Laurier Macdonald a été l'hôte des Olympiades scolaires régionales en soudage.

21. Rapport de la réunion du comité exécutif du 4 février 2025

- Achats regroupés – Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Appel d'offres 2025-7520-80 – Acquisition et renouvellement de licences Microsoft pour l'éducation
- Achats regroupés – Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Appel d'offres 2025-8079-80 – Gaz naturel
- Octroi de contrat de construction – P-1915 – École Royal Vale – Projet de réfection majeur

22. Sujets divers

Aucun

23.	<u>Clôture de la réunion</u> IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 20 h 44. Vote : 15-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 25-03-18-26</u>
	Signé à Montréal, _____ _____ M. Joe Ortona, président _____ M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale